



*Vos objectifs sont nos réalisations*



**FORMATION PREPARATOIRE  
AUX CONCOURS D'ADMISSIBILITE ET  
D'AMMISSION  
A L'INSTITUT DE FORMATION  
AUX SOINS INFIRMIERS**

**Aide-soignant (e)  
Auxiliaire de puériculture**

## **MEMO**

### **Le cadre réglementaire**

Les conditions d'admission et les épreuves des concours aides soignants et auxiliaires de puériculture sont définies par les textes réglementaires suivants :

Le code de la santé publique

Article R 4311-4, R .4383-2, R4388-8

L'arrêté du 26 mars 2002 relatif au diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

L'arrêté du 22 juillet 1994 modifié par l'arrêté du 05 janvier 2004

L'arrêté du 16 janvier 2006 relatif au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

### **L'inscription au concours**

Les conditions d'âge

Etre âgé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation.

Aucune limite d'âge supérieure n'est prévue.

Aucune dispense d'âge ne peut être accordée

Les conditions de diplômes

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité

### **Comment se passe le concours ?**

Les épreuves d'admissibilité

**Une épreuve de culture générale** en lien avec le domaine sanitaire et social, qui comprend deux parties et dure deux heures.

**1 / A partir d'un texte de culture générale vous devrez :**

dégager les idées principales du texte et commentez les aspects essentiels, sur deux ou trois questions au maximum.

Cette partie est notée sur 12 points

**2/ Une série de 10 questions courtes** Cette partie est notée sur 8 points

5 questions sur les notions de biologie

3 questions portant sur les quatre opérations numériques de base

2 questions d'exercices mathématiques de conversion

Le test d'aptitude **uniquement** pour le concours d'auxiliaire de puériculture.

### **L'épreuve orale d'admission**

Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves d'admissibilité

Etre dispensé de l'épreuve écrite d'admissibilité, mais avoir obtenu une note, égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de test d'aptitude (pour les auxiliaires de puériculture).

Elle se divise en deux parties, elle dure 20 minutes et est notée sur 20 points

1/ **présentation d'un exposé** à partir d'un thème du domaine sanitaire et social et réponse à des questions, notée sur 15 points

2/ **discussion avec le jury** sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.

Cette partie est notée sur 5 points.

**Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est**

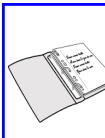
**ELIMINATOIRE**

## LES MODULES DE FORMATION



### Module français RAN

Revoir l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, la syntaxe,. Ces apports facilitent la rédaction des commentaires des textes de culture générale



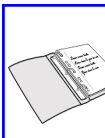
### Module français Culture générale

Apprendre les techniques de lecture des sujets d'actualité d'ordre sanitaire et social  
Apprendre à rédiger un texte relatif à un sujet sanitaire et social ,



### Module Mathématiques :

Se réappropriier les opérations numériques de base, conversions



### Module biologie

Apprendre les bases de la biologie humaine, connaître les principaux appareils du corps humain et leur fonctionnement



### Module tests psychotechniques

Développement des capacités de raisonnement logique, analogique, d'abstraction, de concentration, de résolution de problème et d'organisation



### Module oral

Apprendre à se présenter à l'oral, présenter son projet Professionnel. Parler de soi, gérer le stress et les émotions

## LES TARIFS

MODULE	NOMBRE D'HEURES	PRIX
Français 1 Remise à niveau	20 h	200 €
Français 2 Culture générale sanitaire et sociale	28 h	336 €
Biologie	34 h	340 €
Mathématiques	36 h	456 €
Tests psychotechniques	50 h	600 €
Semaine intensive de révision	14 h	150 €
Préparation à l'oral	20 h	336 €

### Démarche pédagogique

Des apports théoriques, des méthodes de travail, des exercices d'entraînement en condition d'examen vous aideront à mieux appréhender ce concours.

Néanmoins une assiduité au cours et un travail personnel contribueront à votre réussite.



**Pour vous un accompagnement personnalisé pour  
atteindre vos objectifs**

**Des formation sur mesure,  
Analyse des besoins,  
Adaptation aux contraintes de l'entreprise.  
Suivi post formation  
Formation inter et intra entreprise**

**Pépinière d'entreprises innovantes  
Campus Troubiran  
97300 Cayenne**

**Téléphone : 06.94.14.85.57**

**Messagerie : [sesame.gf@gmail.com](mailto:sesame.gf@gmail.com)  
[www.sesame-consulting.com](http://www.sesame-consulting.com)**